

REGLEMENTATION INCENDIE - GESTION DES BATIMENTS D'HABITATION COLLECTIVE - Distanciel

Cette formation traite des obligations faites aux gestionnaires de patrimoine immobilier, notamment pour les bâtiments d'habitations individuelles, collectives et des foyers logements, au regard de la réglementation incendie : Maintien des mesures de prévention, travaux, procédures administratives, maintenance et vérification des installations techniques.

Objectifs opérationnels

- Appliquer la réglementation de sécurité incendie en qualité de Maître d'Ouvrage, Maître d'Œuvre, conducteurs de travaux et exploitants
- Accompagner les Conducteurs d'Opération (CO) et les Responsables Maintenance Territoriaux (RMT) dans les domaines de la réglementation contre les risques d'incendie
- Réaliser les missions et les procédures à suivre pour les CO et RMT

Public Concerné

- Gestionnaires de patrimoine immobilier
- Maîtres d'Ouvrage et Maîtres d'Œuvre
- Conducteurs d'opération
- Conducteurs de travaux

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Prérequis

Suivre cette formation ne nécessite aucun prérequis préalable.

Contenu

Le risque incendie

- Statistiques,
- Causes,
- Conséquences

Réglementation incendie applicable

- Textes applicables : Habitations collectives, foyers logements, parcs de stationnement, ERP
- Objectifs et enjeux
- Responsabilités – Devoirs et obligations des Maîtres d'Ouvrage, des gestionnaires de patrimoines immobiliers, exploitants
- Procédures administratives : dossiers d'urbanisme, PC, AT
- Les commissions de sécurité, demandes de dérogation.
- Les acteurs de la prévention (MO, MOE, BET, Organismes de contrôle agréés, le SDIS, les Commissions de sécurité) domaine de compétence, missions respectives.
- Missions Conseil, et procédures de contrôle

Principes fondamentaux de la prévention

- Comportement au feu des matériaux – réaction au feu, Euroclasses – résistance au feu, Eurocodes
- L'évacuation – mise en sécurité - confinement

Habitations

- Principe d'évacuation et de mise en sécurité des occupants
- Classement des bâtiments
- Dispositions constructives
- Distribution et aménagements intérieurs,
- Dégagements
- Désenfumage
- Installations techniques
- Moyens de secours – Plans d'intervention, consignes de sécurité, DAAF, alarme incendie,
- Maintenance, entretien et vérification des installations des installations
- Gestion des problèmes de malveillance

Foyers logements (dispositions complémentaires)

- Conception
- Formation du personnel, alarme incendie, systèmes de sécurité incendie, extincteurs

Etablissements recevant du public

- Principe d'évacuation et de mise en sécurité des occupants
- Classement des bâtiments
- Dispositions constructives
- Distribution et aménagements intérieurs,
- Dégagements
- Désenfumage
- Installations techniques
- Moyens de secours – Plans d'intervention, consignes de sécurité, alarme incendie, système de sécurité incendie (SSI), extincteur, formation du personnel,
- Maintenance, entretien et vérification des installations technique

Travaux de réhabilitation – rénovations – extension – surélévation

- Difficultés rencontrées au regard du règlement de sécurité
- Travaux en site occupés
- Atténuation des textes règlementaires, procédures dérogation, analyse du risque, mesures compensatoires

Programmes des formations dispensées

- Formation des Conducteurs de Travaux
- Formation des Responsables de Maintenance Territoriaux

Information sur l'actualité réglementaire

- Loi ELAN
- Loi ESSOC

Cette formation peut également être suivie en présentiel.

■ Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques et d'exercices.

■ Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

MOYENS TECHNIQUES

La formation se déroule sur la plateforme web TEAMS et s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié, expert national en prévention incendie

■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com